

BUREAUX: RUE NAIN, 1. ROUBAIX: Trois mois... Six mois... Un an...

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTION: RUE NAIN, 1. Le Nord de la France: Trois mois... Six mois... Un an...

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Le numéro a un SUPPLEMENT

ROUBAIX 5 DÉCEMBRE 1866

Le télégraphe nous a indiqué dès hier les principaux incidents de la séance du Corps législatif. Nous n'avons donc aujourd'hui qu'à compléter la dépêche de notre correspondant.

M. le Baron Biquet (Meurthe); M. Granier de Cassagnac (Gers); M. Wilson (Indre-et-Loire); M. du Miral (Puy-de-Dôme) ont été successivement admis.

Il est décidément inexact que M. Duvernois ait donné sa démission. L'ami de l'Empereur se bornerait à demander une enquête sur les faits qui ont marqué son élection.

La Correspondance Havas nous apporte ce matin une note ainsi conçue:

Le parti constitutionnel progressiste dans lequel figure M. Segrès a arrêté son programme dans une nouvelle réunion qui s'est prolongée hier jusqu'à une heure fort avancée. Il a surtout pris à tâche de sortir des généralités et de préciser la manière dont il envisage les quinze ou vingt questions qui appellent une solution immédiate.

De l'extérieur, nous n'avons aujourd'hui que des nouvelles de peu d'intérêt. En Italie, l'appel fait au général Cialdini soulève, disent nos dépêches, quelque répugnance dans l'opinion publique, car le général passe pour peu favorable aux institutions parlementaires.

Le Times assure que l'agitation est moins vive en Irlande.

Le Daily-News dément le bruit que le gouvernement ait l'intention de suspendre en Irlande l'acte d'habeas corpus et de convoquer dans ce but le Parlement en session extraordinaire avant Noël.

Les journaux de Rouen nous apportent ce matin le compte-rendu in-extenso du meeting; nous en commençons plus loin la reproduction.

J. REBOUX.

Les protectionnistes à la barre du GAULOIS

Dans un de ses derniers numéros, le journal le Gaulois a fait dans le Courrier du Jour, rédigé d'ordinaire d'une manière remarquable par M. Hector Pessard, une sortie si violente contre la campagne protectionniste du Nord, que nous n'avons pu laisser passer sans protestation l'exposé des faits, tout de fantaisie, que le rédacteur de ce journal a énumérés, sans grand souci de la vérité, il faut bien l'avouer.

M. Pessard a-t-il voulu faire une simple boutade ou un réquisitoire sérieux contre les doctrines et les manifestations protectionnistes?

Dans le premier cas, nous déplorons qu'un écrivain d'un réel talent, — dont l'esprit et le bon sens sont, à juste titre, très-godtés des nombreux lecteurs du Gaulois, — se soit laissé aller à plaisanter sur une question de l'importance et de la gravité de celle qui passionne en ce moment Roubaix, Tourcoing, Lille, Rouen, Mulhouse, le Nord enfin, l'Est et l'Ouest de la France.

Dans le second cas, nous avons le droit de lui répondre qu'il connaît mal la question ou qu'il trompe sciemment le public; et afin de ne pas nous départir du sang-froid et du ton qui nous conviennent, c'est la première hypothèse que nous choisissons.

Et d'abord, nous devons avouer que notre surprise a été grande à la lecture de l'article du Gaulois. Nous n'avons pu, sans quelque étonnement, voir un journal aussi répandu que celui-là insulter d'une semblable façon aux opinions d'un grand nombre de ses lecteurs. Assurément, encore que le Gaulois soit devenu, — ce que nous ignorions avant cet article, — l'un des porte-voix du libre-échange, il se devait à lui-même, il devait à ses lecteurs de respecter davantage des opinions très-respectables encore une fois et de traiter sérieusement une question de vie ou de mort pour certaines branches de l'industrie nationale.

Au surplus, voici l'article: les protectionnistes qui le liront seront désormais édifiés sur la compétence et l'impartialité du Gaulois en ce qui touche le conflit qui met aux prises depuis 1860, le Nord et le Midi de la France.

Après les 116, réduits à 52 puis ramenés par une troisième dilution au chiffre de 21, les citoyens qui font le plus parler d'eux, en ce moment, sont les citoyens protectionnistes.

Je surveille avec beaucoup de sollicitude, j'en conviens, les faits et gestes de ces messieurs, et je suis bien aise de voir si l'intérêt sera un mobile assez puissant pour les mettre en mouvement. S'ils n'ont point les nerfs en cotons tissés ils ont une belle occasion de le faire voir.

Qu'ils forment dans tous les centres manufacturiers, par voie d'élection, des comités composés par parties égales de manufacturiers, d'ouvriers et de commissionnaires.

Que ces comités élisent une commission d'enquête réunissant les trois éléments sus-indiqués.

Que cette commission provoque des réunions publiques immenses, des pétitions, des publications spéciales, et qu'en dehors de toute attache administrative, de toute considération officielle, elle fasse connaître la vérité, — mais la vérité vraie, — sur la situation faite aux producteurs, aux intermédiaires et aux consommateurs par le traité de commerce.

S'il disent vrai, s'ils souffrent, si l'industrie nationale a été frappée par le nouveau régime économique, eh bien! on verra. Mais qu'ils agissent, qu'ils se remuent, qu'ils prouvent la légitimité de leurs lamentations, car on est assez mal disposé en leur faveur et on n'est que trop disposé à croire que les pachas de l'industrie ont été seuls atteints dans leurs intérêts personnels, et que leurs larmes sont des larmes de crocodile. L'initiative individuelle! tout est là.

Ici nous ouvrons une parenthèse pour faire observer à M. Pessard qu'on n'a pas attendu les conseils qu'il donne — ex cathedra — pour provoquer des meetings monstres — et cela, à différentes reprises, — à Roubaix, à Lille, à Rouen, à Mulhouse, etc, dans des conditions identiques à celles indiquées par l'honorable écrivain. Mais passons.

C'est pour avoir méconnu cette vérité dans l'ordre politique, que MM. les protectionnistes ont vu, un beau matin, leur marmite renversée par les soins de MM. Rouher et Michel Chevalier. Leur soupe — je suis disposé à le croire — ne valait pas le diable, mais qu'importe? Ce n'était pas au pouvoir personnel à intervenir si brusquement dans cette affaire.

M. Pessard sait-il bien ce qu'il y avait dans cette marmite des protectionnistes? Il y avait et les bénéfices légitimes réalisés par les patrons, et les salaires élevés des ouvriers, — partant l'aisance et le bonheur dans nos populations du Nord.

Et M. Pessard fait-il de cette soupe! Il se soucie peu du pot-au-feu des ouvriers qui, cependant, a deux caractères essentiels méritant toute la considération du rédacteur du Gaulois: il est nécessaire et il coûte cher.

C'est ce que faisait très-bien ressortir l'honorable député de la 4^{me} circonscription du Nord, M. Jules Brame, dans un discours prononcé au meeting de Roubaix, le 6 novembre 1866, et dans lequel il exposait les conditions d'une sage protection, élément indispensable de la richesse des nations. « Ce qu'il faut avant tout, disait M. J. Brame, c'est le bon marché des choses les plus nécessaires à la vie, car avant tout il faut manger. »

Après tout, M. Pessard n'est pas tenu à s'inquiéter de ces détails de la cuisine protectionniste. La marmite du libre-échange fait bien mieux son affaire.

Nous laissons de nouveau parler le rédacteur du Gaulois:

Comme premier acte de virilité, quelques protectionnistes — on le sait — viennent de refuser de faire partie du conseil supérieur du commerce, chargé par M. Alfred Leroux d'entreprendre l'enquête économique.

Il faut voir de quel air de duègne offensée dans une église par un Don Juan trop

entreprenant, on a repoussé les propositions déshonorées de M. le ministre du commerce. — Fii! le laid, nous inviter à commettre le péché administratif! C'est une honte! C'est un légitime mariage et seulement devant la Chambre, petit vaurien, que nous sommes décidés à faire l'enquête! Ne mettez pas, je vous prie, la main sous ma mantille.

Pardon — pourrait répondre Almariva Leroux — vous êtes devenue bégueule et je vous ai connu chantant une autre antienne. Pourtant alors, j'étais bien plus osé, et si vous résistiez, c'était si faiblement que je n'ai jamais eu l'occasion de m'en plaindre. Vous m'accordiez tout ce que je vous demandais et vous n'aviez pas encore entendu que déjà j'étais obéi.

Et les duègnes reprennent: — à cette époque, nous ne nous défendions pas; vous n'en vouliez qu'à notre pudeur, nous le pensions du moins. Mais aujourd'hui Don Juan, nous sommes certaines que vous menacez surtout notre bourse. Notre vertu prend de l'ombrage et vous prie de finir cet inconvenant badinage!

Si M. Hector Pessard a voulu, dans les lignes qui précèdent, prendre à partie les croyances religieuses des populations du Nord, nous avouons en toute sincérité ignorer la portée de cet argument dans un débat qui touche à des questions purement commerciales: au surplus, le procédé serait d'assez mauvais goût et choquerait de tous points les nombreux protectionnistes qui s'honorent d'être catholiques.

Au fond et en dehors de la question économique, les protectionnistes n'ont que ce qu'ils méritent.

Pendant dix-huit ans, ils ont fait cause commune avec les réactionnaires de toutes les nuances. — Sauf pour le coton, ils demandaient partout le silence. Ils votaient les lois les mieux faites pour empêcher les citoyens de traiter eux-mêmes leurs affaires. Le droit de réunion, ils le détestaient! la liberté de la presse, ils la haïssaient! l'omnipotence administrative, ils en bénéficiaient!

Buvant frais, mangeant chaud, ayant la tête et le ventre libres, mes gaitards se portaient le mieux du monde, et s'ils se mélaient de ce qui se passait au dehors, c'était pour faire taire les pauvres diables qui murmuraient un cri de — vive la liberté!

Aujourd'hui — par un juste retour — les voilà mordus. Ils brament leurs plaintes, — (si M. Pessard a intentionnellement employé ce mot, il n'est pas heureux: celui contre lequel il l'a lancé est, à coup sûr, le protectionniste qui mérite le moins les récriminations — mal fondées d'ailleurs, et nous allons le prouver — du rédacteur du Gaulois), — montrent leurs livres, exhibent leurs inventaires, et c'est en vain. Le Gouvernement leur répond ironiquement par une enquête administrative. Et ils reculent épouvantés, eux qui savent pour l'avoir appliqué aux autres ce que valent les enquêtes administratives.

Heureusement que, malgré eux et contre eux, la presse et la parole sont devenues un peu plus libres que par le passé, et ils en profitent.

Bonne, indulgente et bienfaisante Liberté, oublieuse de tes blessures, et toujours prête à guérir et à sauver ceux-là même qui t'ont frappée!

Nous ne relèverons pas toutes les inexactitudes, disons le mot, les injustices portées au compte des honorables députés protectionnistes, car, qu'on ne s'y trompe pas, ce

sont eux qui servent de cible à M. H. Pessard, dans l'article que nous venons de reproduire, afin que le public puisse juger en connaissance de cause de la valeur des arguments mis en jeu par les libre-échangistes de l'école de M. Pessard.

Le bon sens de nos lecteurs fera justice d'un mode de discussion qui consiste à charger ses adversaires d'imputations imméritées — le mot est doux — pour déclarer ensuite que la cause est entendue.

Aux récriminations injustes de M. Pessard nous répondrons par l'exposé de quelques-uns des votes de nos principaux députés protectionnistes durant la session législative de 1863-1869.

MM. les députés J. Brame, Plichon, Lambrecht et Pouyer-Quertier ont voté le 27 janvier 1864, en faveur de l'amendement sur l'expédition du Mexique;

MM. J. Brame, Lambrecht, Kolb-Bernard et Plichon ont voté contre la loi militaire de 1868;

MM. J. Brame, Lambrecht, Kolb-Bernard et Plichon ont voté, le 21 janvier 1864, l'amendement réclamant l'abrogation de la loi de sûreté générale.

MM. Brame, Lambrecht et Plichon ont voté, le 20 janvier 1864, l'amendement en faveur de la décentralisation, qui demandait l'accroissement des attributions municipales et départementales;

MM. J. Brame et Pouyer-Quertier ont voté, le 12 mars 1866, l'amendement sur l'agriculture et les travaux publics qui décida de l'enquête agricole;

MM. J. Brame, Kolb-Bernard, Lambrecht, Plichon ont voté, le 17 mars 1866, l'amendement en faveur des libertés intérieures.

Tout le pays connaît les votes de ces mêmes députés dans les lois sur les réunions, sur la liberté de la presse, sur l'amélioration du sort des instituteurs, etc., etc.

Faut-il rappeler les votes de M. Thiers, le chef de file des députés protectionnistes? Franchement, M. Pessard est-il fondé à venir dire que pendant dix-huit ans les protectionnistes ont fait cause commune avec les réactionnaires de toutes les nuances. — Qu'ils votaient les lois les mieux faites pour empêcher les citoyens de traiter eux-mêmes leurs affaires; qu'ils détestaient le droit de réunion, qu'ils haïssaient la liberté de la presse, qu'ils bénéficiaient de l'omnipotence administrative! — Autant de mots, autant d'erreurs.

Nous prévoyons bien que M. Pessard, en présence de ces faits qui ne sont pas niables, va nous objecter que les votes politiques de M. Pouyer-Quertier infirment la valeur des aspirations libérales de l'école protectionniste actuelle. A cela la réponse est facile: Un partisan de doctrines économiques n'a pas à voter si ceux qui adhèrent aux opinions qu'il professe, diffèrent de vues en ce qui touche à la politique: au surplus, les errements d'un seul ne sauraient rendre solidaires tous les membres d'un parti.

Du reste, nous renvoyons M. Pessard à la lettre que M. le baron de Janzé a adressée

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 6 Décembre 1866.

CHRISTINE

PAR LOUIS ÉNAULT

II (suite.)

Christine avait le don de la grâce, et cette grâce, elle la portait en toute chose. La valse semblait faite pour lui donner l'occasion de déployer à la fois et de mettre dans leur jour éclatant toutes ces beautés de la femme, que, dans le repos, on pouvait seulement soupçonner. Le jeune homme l'enveloppait d'un long regard, et il admirait tour à tour cette taille élégante et souple qui ployait sous son bras; cette main un peu longue, mais si fine, qu'elle disparaissait dans la sienne; ces belles épaules que le mouvement de la valse tantôt noyait dans l'ombre et tantôt ramenait toutes frémissantes sous l'éclatante lumière. Cependant, peu à peu la musique pénétrante, l'éblouissement des bougies, l'enivrement du

tourbillon, le contact de ce beau corps contre sa poitrine, le vague parfum exhalé des cheveux, tout contribuait à jeter dans l'âme de Georges un trouble que depuis longtemps il ne connaissait plus.

Depuis qu'il s'était engagé avec elle dans le cercle mouvant, il n'avait point adressé la parole à Christine. Il voulait rompre ce silence, qui devenait embarrassant pour tous deux, et il regarda son visage. L'animation de la danse l'avait en quelque sorte transfigurée. Un demi-sourire errait sur ses lèvres, légèrement, comme un oiseau qui voltige sans se poser; sa joue, naturellement pâle, se teintait d'un carmin délicat, comme si la rose de la jeunesse s'était épanouie en elle tout à coup. Elle sentit le regard qui s'arrêtait sur elle, et, relevant ses paupières brunes, elle tourna vers Georges ses grands yeux, qui semblaient nager dans la joie divine de l'extase. Elle était vraiment au-dessus de toute banalité plus ou moins élégamment tournée: un compliment vulgaire devait sonner comme une fausse note à son oreille. Georges le comprit, et il se tut.

Comme il la reconduisait: « Weber est un grand et noble génie, lui dit-il, et nul, à mon gré, n'a mieux interprété les sentiments du cœur. Sa musique est comme le soupir de l'âme. — C'est pour cela que vous ne parlez point quand on la joue? — Oui, dit-il à son tour, c'est précisément

parce qu'elle exprime si bien ce que je sens que je me garde de l'interrompre. »

Christine se rassit.

« On assure, fit-elle en lui jetant un coup d'oeil rapide, que les Français parlent un peu légèrement des choses sérieuses. »

« Je ne sais pas, répondit-il; il y a fort longtemps que je vis à l'étranger. »

Quelques amis de Christine s'étaient rapprochés d'elle. Georges la salua profondément et rentra dans le salon où l'on dansait.

« En vérité, comtesse, dit un homme d'une quarantaine d'années qui venait de prendre la main de Mme de Rudden à l'instant même où M. de Simiane s'éloignait d'elle, je ne vous ai jamais vue comme ce soir, vous devenez d'une beauté inquiétante. »

« Pour qui? — Pour moi! — Il y a longtemps que vous êtes inquiet! — Hélas! — Et sans raison... Je ne suis pas coquette, vous le savez bien... — Par malheur. — Pourquoi? — Parce qu'alors vous auriez un défaut. — Monsieur le baron, vous devenez bien... français, — Est-ce un compliment ou une épigramme? — Je ne fais pas d'épigrammes et je n'aime pas les compliments. — Je ne vous en faisais point en vous disant que jamais vous n'avez été plus belle.

« Eh bien! tant mieux! dit-elle en riant, je veux l'être... »

« Ah! comtesse, il ne fait que d'arriver! — Fout-il dit Christine en cachant derrière son éventail une rougeur furtive. »

« Ma pauvre amie, reprit le causeur avec une nuance de mélancolie, vous ne savez pas encore mentir. »

« Cela viendra peut-être, dit-elle en riant, mais sans le regarder. En attendant, soyez assez bon pour faire demander mon traîneau. — Savez-vous, mon cher, dit de son côté le chevalier de Valborg en passant son bras sous celui du jeune homme, que vous faites rapidement vos conquêtes? — Je ne comprends pas... — Dissimulé! — Etourdi! — Enfin, mon cher, il y a trois ans qu'elle n'avait valsé... — Voilà une preuve! — Évidente! — Si elle ne danse point, c'est que vous ne l'invitez pas... — Elle nous refuse! — C'est votre faute. — Et une demi-heure de tête-à-tête! — En plein bal! — La faveur n'en était qu'un peu plus précieuse. — Que n'en prenez-vous votre part? — Et l'hospitalité! je m'en serais bien gardé: la comtesse d'ailleurs, ne me l'aurait

jamais pardonné, ni vous non plus... Mais, vrai, comment la trouvez-vous? »

« Charmante! — Adorable, mon cher, un diamant sans tache! — Non: une perle; elle en a les douces lueurs. »

« Soit! mais dites-le plus bas car la voici. — La comtesse, en effet, traversait le salon au bras de l'homme qui venait de demander son traîneau. — Qui donc est avec elle? fit Georges au chevalier. — C'est le major baron de Vendel: cinquante ans, mais le cœur jeune; un peu gros, mais parfaitement distingué; l'ami de la maison. — Ah! — Non pas comme vous l'entendez. — Un cousin? — Point. Un soupirant, mais pour un bon motif, comme vous dites en France; du reste, un vrai héros de roman, une âme délicieuse et chevaleresque. — Je jeterai au feu ou à l'eau pour la comtesse. En attendant, il vient de se battre la campagne des Dunes, où il a gagné de la gloire, deux blessures et une décoration, en se battant comme volontaire pour le Danemark. »

La suite au prochain numéro